

RÉSIDENCE

San Clemente Le Carillon



Fixe : 01 73 70 35 02

GSM : 06 98 03 26 36

Fax : 09 72 12 75 27

www.azur-interpromotion.com

contact@azur-interpromotion.com

SAINTE MAXIME (83)



EMPLACEMENT

San Clemente, Le Carillon : un cadre d'exception.

Sainte-Maxime, station balnéaire située au cœur du golfe de Saint-Tropez est célèbre pour son port de pêche, sa jetée sur la mer, sa croisette...

Sainte-Maxime, c'est aussi son moderne port de plaisance, ses plages, son écrin de collines de pins parasolées parsemées de champs d'oliviers et de vignes.

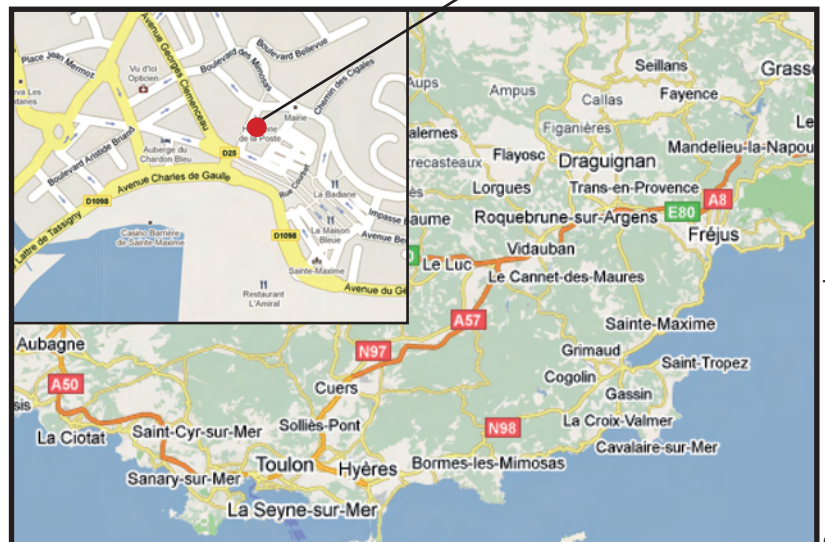
Une ville fidèle aux traditions provençales dont on peut partager le plaisir en se promenant dans les rues piétonnes du quartier historique.

Une ville où savourer de merveilleux moments de détente et de loisirs avec son centre culturel, son casino, sa plage et ses équipements sportifs.

Cette résidence vous accueille au cœur de la ville, à la naissance des ruelles pavées du centre historique et à quelques pas de la croisette et du bord de mer.

Elle est facilement accessible par les routes, le TGV ou encore les aéroports internationaux de Nice et Toulon

San Clemente Le Carillon



21 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIÈCES

Une résidence de grand standing offrant des prestations à la pointe de l'innovation pour votre confort et votre sécurité.

Le choix des matériaux a été fait dans un souci de fiabilité et de durabilité tout en sachant respecter les exigences locales.

Des finitions qui sauront s'adapter au goût de chacun :

Large éventail de carrelages, pierres et faïences,

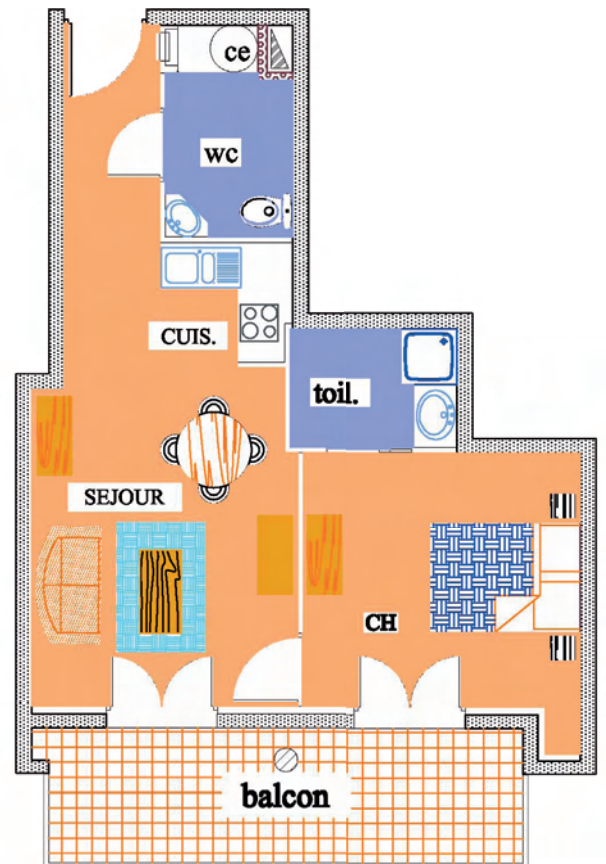
Chauffage et climatisation,

Salles de bains avec douche à l'italienne, jets hydromassants, meuble vasque sur plan, miroirs et bandeaux lumineux,

Double vitrage,

Carrelage, parquet ou moquette,

Garages sécurisés avec accès direct par le bâtiment.



Exemple d'un appartement 2 pièces.

GESTION & GARANTIES

Gestion GESTISSIMMO

6 % HT des encaissements.

Garanties GESTISSIMMO

2,50 % des encaissements.

Total : 9,68 % TTC

Détail des garanties :

Loyers impayés

Durée illimitée, sans franchise

Détériorations immobilières

9 500 € par sinistre, sans franchise

Protection juridique

4 000 € maximum, sans franchise

Vacance locative

3 mois de garantie, 400 € de franchise

Fiche administrative

Adresse de l'opération
Boulevard Frédéric Mistral
83120 SAINTE MAXIME

Promoteur
PIC PROMOTION

Notaire
Maître PASCAULT
29, rue François 1^{er}
75008 PARIS

Gestionnaire
GESTISSIMMO
120, boulevard Malesherbes
75017 PARIS

Livraison
4^{ème} trimestre 2010

Actabilité
Immédiate

Dispositif SCCELLIER

L'essentiel

La loi Scellier est un dispositif fiscal permettant aux contribuables de réaliser un investissement locatif et de bénéficier d'avantages fiscaux importants.

Les avantages fiscaux

Cette loi concerne tous les biens dont l'acte d'acquisition est signé entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2010. C'est une réduction d'impôt de 25 % du prix de revient étalée sur 9 ans (pour l'acquisition d'un seul logement par an d'un coût maximal de 300 000 euros).

Avec la loi Scellier « social », l'acquéreur peut bénéficier d'une réduction supplémentaire de 2 % par an, s'il conserve son bien encore 6 ans.

La réduction d'impôt est alors de 37 % du prix d'acquisition.

Les personnes concernées

- Toute personne payant au minimum 3 000 € d'impôts par an.
- Les personnes souhaitant gommer leurs revenus fonciers.

Les objectifs

- Réduire ses impôts.
- Protéger sa famille.